

Boussac

La commune a accueilli 19 nouvelles familles

Pour les raisons que chacun connaît, nous ne retrouverons pas comme chaque année à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux de la municipalité, du comité et la présentation des nouveaux habitants.

En substitut de cette rencontre, le maire et son conseil municipal vous adressent les vœux pour cette année 2021.

« La crise sanitaire ne nous permet pas de nous retrouver comme chaque année à la cérémonie des vœux qui est pourtant une façon conviviale de nous rencontrer et d'accueillir ensemble les nouveaux arrivants de l'année 2020 sur notre commune. Cette année, ce sont 19 familles qui se sont installées sur notre territoire ; le recensement ayant été supprimé pour cause de pandémie, l'Insee nous attribue à fin 2018, une population totale de 604 habi-



L'église illuminée : une image porteuse d'espoir pour cette nouvelle année 2021.

tants. Le conseil municipal souhaite à tous ses meilleurs vœux et invite principalement ces nouveaux arrivants à profiter au mieux des équipements communaux : école, bibliothèque, associations... L'année 2020 a vu la réalisation d'amé-

nagements sur notre église classée, la fin des travaux et la mise en vente du lotissement du Clos de Caufour, le début de la rénovation du stade de football, la poursuite des programmes voirie, etc... Ces diverses opérations sont permises, notamment

En bref

Démographie 2020. deux naissances ; quatre mariages ; six décès.

par les aides financières du Conseil départemental, de la Région ou de l'Etat, en espérant que celles-ci perdurent en 2021 malgré un contexte économique difficile dû au coronavirus.

Je souhaite aux responsables des associations toute la santé et le courage nécessaire pour maintenir le lien et la motivation de leurs adhérents, santé à nos anciens mais aussi à notre jeunesse en ces temps difficiles de manque de contact de proximité ; beaucoup de courage à notre tissu économique pour surmonter cette crise qui nous impacte au quotidien ; meilleurs vœux à toutes et à tous. »